

CAP/CAP+ FRANCE CAP/CAP+ FRANCEEXPORT

Demandez des garanties
additionnelles en France
et à l'international



SÉCURITÉ

Vos créances commerciales
sont sécurisées.
Vous pouvez travailler
sereinement avec vos clients
en France et à l'international.



FLEXIBILITÉ

La garantie CAP/CAP+ dure
90 jours : vous pouvez
la renouveler et adapter
son montant en fonction
de votre besoin.



SIMPLICITÉ

Accessibles sous EOLIS
via votre login habituel,
les garanties complémentaires
suivent un fonctionnement
similaire à celui de votre contrat
d'assurance-crédit
(commandes fermes, délais,...).

Face à une crise sanitaire inédite qui met à l'épreuve la santé financière des entreprises, Euler Hermes s'est mobilisée en un temps record auprès de l'Etat pour soutenir l'activité des entreprises françaises via l'activation d'un dispositif de garanties publiques. Découvrez les principales caractéristiques de ces garanties complémentaires à votre contrat d'assurance-crédit.

Notre réponse à votre demande de garantie ne couvre pas complètement votre besoin ?

En tant qu'assuré-crédit Euler Hermes France, vous pouvez obtenir à tout moment des couvertures complémentaires sur vos clients. Notre offre de garanties additionnelles est évolutive et s'adapte à votre besoin et à vos encours.

Vous êtes concerné par une
garantie partielle sur une
nouvelle demande ou une
réduction de garantie ?

**CAP vous permet d'aller
jusqu'au doublement de
votre garantie primaire
accordée.**

Vous êtes concerné par un
refus de garantie sur une
nouvelle demande ou une
résiliation de garantie ?

**CAP+ vous permet de
bénéficier d'une couverture
complémentaire jusqu'à
200 000 € en France et
500 000 € à l'international.**

PRIX DES GARANTIES CAP ET CAP+

Le prix est calculé en fonction du montant de vos garanties accordées et du pays de votre client.

Tarifcation pour 90 jours	Prime d'assurance CAP	Prime d'assurance CAP+
FRANCE Taux appliqué au montant maximum garanti	0,5 %	0,875 %
EXPORT Taux appliqué au montant maximum garanti pour un délai de paiement de 90 jours	De 0,5 % à 0,958 % en fonction de 4 zones de risque pays définies par la BPI	De 0,875 % à 1,383 % en fonction de 4 zones de risque pays définies par la BPI

4 POINTS ESSENTIELS

- ▶ La garantie porte uniquement sur **vos clients ayant au minimum 24 mois d'existence**.
Pour vos créances en France, vos clients doivent avoir un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard €.
- ▶ Les garanties CAP et CAP+ durent **90 jours sans tacite reconduction**.
- ▶ **La quotité d'indemnisation :**
CAP : identique à celle de votre contrat d'assurance-crédit et plafonnée à 90 % du montant HT de votre créance impayée.
CAP+ : fixée à 80 % du montant HT de votre créance impayée.
- ▶ En cas d'impayé, une seule Demande d'Intervention Contentieuse est à faire dans EOLIS.

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

À tous les clients Euler Hermes France ayant :

- un contrat d'assurance-crédit
(hors produits spéciaux et produits sans demande de garanties)
- leur entreprise immatriculée en France métropolitaine
(hors Monaco), les DROM, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy ou Saint-Martin
- pour CAP/CAP+ à l'export :
 - un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard €
 - 20 % minimum de part française dans les transactions garanties

POUR ACTIVER VOTRE CONTRAT

Remplissez le [formulaire](#)

ou

Contactez votre courtier / mandataire

ou

Accueil et Services au **01 84 11 50 54**

accueiletservices@eulerhermes.com

Document soumis aux dispositions générales et particulières de votre contrat.

Euler Hermes France - Succursale française d'Euler Hermes SA - RCS Nanterre B 799 339 312
Adresse postale : 1, place des Saisons - 92048 Paris La Défense Cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50 - www.eulerhermes.fr

Euler Hermes SA - Entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418
Siège social : avenue des Arts 56 -1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596

